Faites confiance à un **syndic présent** et **réactif** qui **assiste** et **défend** votre **copropriété.**

LA
GESTION
DE VOTRE COPROPRIÉTÉ

CmonSyndic
VOTRE PARTENAIRE

Faire appliquer le règlement de copropriété et mettre en œuvre les décisions votées en Assemblée Générale.

UN
OBJECTIF
VOTRE SATISFACTION
RESTE NOTRE PRIORITÉ

DES
VALEURS RESPECTÉES
TRANSPARENCE
ET INDÉPENDANCE

Bénéficiez de toutes les garanties d'un syndic professionnel.

Cmonsyndic est titulaire d'une carte professionnelle, présentant toutes les garanties financières et juridiques. Il est couvert par sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Cmonsyndic s'occupe des aspects juridiques, administratifs, comptables et financiers de votre copropriété, contracte les assurances de l'immeuble, négocie et signe les contrats d'entretien.

Cmonsyndic établit le budget prévisonnel, les comptes du syndicat des copropriétaires les décomptes individuels de charges, organise les Assemblées Générales (convocations...) et se charge de leur tenue dans les meilleures conditions.

Cmonsyndic procède au recouvrement des charges auprès de chaque copropriétaire et archive tous les documents de la copropriété.

Cmonsyndic se déplace périodiquement dans votre résidence, anime les réunions du **Conseil Syndical** et assure le suivi technique des travaux.

DES **TARIFS**
ADAPTÉS
À LA TAILLE DE VOTRE RÉSIDENCE
À PARTIR DE
130€ TTC PAR AN
PAR LOT PRINCIPAL*

Des prestations à la carte.

En choisissant CmonSyndic pour la gestion de votre copropiété vous faites le choix de tarifs clairs et sans surprise :

Honoraires de mutation **190€** TTC

Vacation horaire (heures ouvrables) **80€** TTC

Vacation horaire (hors heures ouvrables) **120€** TTC

* Tarif par an et par lot principal
+ de 60 lots : 130€ TTC / 46 à 60 lots : 147€ TTC / 31 à 45 lots : 162€ TTC
16 à 30 lots : 177€ TTC / 6 à 15 lots : 192€ TTC
Jusqu'à 5 lots inclus : forfait de 960€ TTC

SAS au capital de 1 000 Euros - RCS 818 593 303 Lyon

Agrée par

VILLAGE IMMOBILIER